

période du
11 mai au 2 juin
2020

ACTIVITÉ CIRCASSIENNE : ACTIVITÉS D'EXPRESSION ET ACTIVITÉS CLOWNESQUES

 **Avertissement** : cette fiche est un **complément au document de recommandation générale de reprise des activités** de la Fédération Française des Ecoles de Cirque. Les documents ne peuvent être pris en compte séparément.

➔ RYTHME DE REPRISE DES ACTIVITÉS ENVISAGÉ

- Dès le 11 mai

➔ LES PUBLICS CONCERNÉS

- Tous publics en capacité de respecter les règles sanitaires

➔ LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

- Toutes les formes de pratiques individuelles et sans contact (clown, jeu d'acteur, expression corporelle...).

➔ LES AMÉNAGEMENTS DE LA PRATIQUE IMPOSÉS PAR LE CONTEXTE SANITAIRE (FORMES D'ACTIVITÉS ET/OU CADRE DE PRATIQUE)

- Exercices préparation physique individuels
- Jeux d'expression individuels ou à plusieurs en respectant une distanciation physique suffisante (de manière à éviter les projections lors de l'usage de la voix)
- Exercices de création et recherches artistiques individuels
- Distanciation physique : 5m minimum en fonction de l'activité
- Uniquement en extérieur
- Pas plus de 10 personnes en extérieur intervenant inclus